

Mai 2026

Cette lettre de veille signale des publications récentes traitant de l'évolution des mondes agricoles, comportements alimentaires, ruralités et territoires, modes de vie, réseaux sociaux, opinions et représentations, actions collectives, etc. Les textes sont aussi à retrouver sur le blog de veille du CEP <https://www.veillecep.fr>.

Florent Bidaud, Chargé de mission Veille sociale, Bureau de la veille

## Dépendances aux intrants agricoles : le cas des engrais phosphatés au Maroc et des pesticides en Inde



Deux émissions récentes de « Cultures Monde » éclairent les enjeux liés aux engrais et aux pesticides, des intrants sur lesquels repose l'essentiel de la production agricole mondiale aujourd'hui, mais de plus en plus contestés pour leurs effets sanitaires et environnementaux.

La première émission est consacrée aux [engrais importés du Maroc](#), pays qui détient, en incluant le Sahara occidental, une part majeure des réserves mondiales de phosphate. Elle rappelle que la France s'approvisionne depuis longtemps auprès de gisements exploités par l'Office chérifien des phosphates (OCP), naturellement plus chargés en cadmium que d'autres sources, notamment russes, lesquelles posent d'autres problèmes, d'ordre géopolitique. Le cadmium s'accumule dans les sols agricoles, puis dans la chaîne alimentaire, un phénomène récemment mis en avant par l'Anses (voir [un précédent billet](#)). L. Feltrin (université Ca'Foscari de Venise) retrace l'histoire longue de cette dépendance, héritée de la période coloniale, depuis la création de l'OCP en 1920 jusqu'à sa transformation en géant industriel, pilier de l'économie marocaine. La journaliste A. Poletti, auteure d'un [livre sur les engrais](#), souligne les coûts humains et environnementaux au Maroc, où la transformation du phosphate génère des déchets industriels et des pollutions massives. Sont également évoqués les nouveaux débouchés recherchés dans les pays africains, aux normes sanitaires moins élevées que celles de l'Union européenne.

La seconde émission porte sur [les pesticides en Inde](#), pays qui figure parmi les plus gros consommateurs mondiaux avec la Chine, les États-Unis et le Brésil. Un projet de réforme de la loi de 1968 sur les pesticides est actuellement en discussion. Comme l'explique le géographe F. Landy (université de Nanterre), ce texte vise à mieux encadrer leur fabrication et leur circulation, ainsi qu'à limiter les fraudes sur leur composition. En revanche, il n'est pas question de réduire leur utilisation, encore encouragée par les pouvoirs publics pour maximiser les productions alimentaires, dans une optique de souveraineté. L'homologation des produits, la mise à disposition d'équipements de protection individuelle et le recyclage des bidons sont présentés comme une solution aux fuites dans l'environnement et aux empoisonnements, fréquents dans le cadre du travail agricole.

D. Thivet (sociologue, université de Bordeaux) souligne cependant la diversité des situations à l'échelle du pays, et à l'intérieur de chaque État. Ceux où l'on produit le coton, comme le Penjab, demeurent grands utilisateurs de produits phytosanitaires, mais [des alternatives s'y développent](#). Des États comme le Sikkim, « en retard » sur la révolution verte des années 1960, promeuvent l'agriculture biologique (voir [un précédent billet](#)). L'Andhra Pradesh s'est fait le champion d'une « agriculture naturelle » (voir [un autre billet](#)). Mais la diffusion nationale de ces nouvelles façons de produire est limitée par les coûts de certification biologique, la faiblesse du pouvoir d'achat et l'absence de filières de valorisation. L'émission rappelle aussi, à travers le cas d'intoxications avec l'insecticide Polo, au Maharashtra en 2017, que des molécules interdites en Europe continuent d'être exportées en Inde, avec des conséquences sanitaires parfois dramatiques.

Source : Cultures Monde <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-substances-toxiques-une-dependance-mondiale>

## Alimentation, intégration des politiques publiques et hiérarchies administratives

Mis en ligne en avril 2026 dans la *Revue française de science politique*, un article de S. Dubuisson-Quellier (CNRS-Sciences Po) analyse la façon dont les politiques alimentaires se sont construites par « empilement » administratif. Longtemps monopole du ministère de l'Agriculture, qui traite l'alimentation comme le prolongement des filières agricoles et agroalimentaires, ce domaine a été investi par le ministère de la Santé au début des années 2000 avec le Programme national nutrition santé (PNNS), puis par celui de l'Écologie après 2015, notamment avec le bio, les circuits courts ou la lutte contre le gaspillage alimentaire. Mais selon l'auteur, cette évolution ne remet pas en cause la prééminence du ministère de l'Agriculture, qui concentre l'essentiel des moyens budgétaires, conserve la main sur la régulation de l'offre et obtient souvent des arbitrages favorables, au nom de la compétitivité agricole et de la souveraineté alimentaire. L'éducation alimentaire, la lutte contre le gaspillage et la santé environnementale, sujets désormais partagés par plusieurs administrations, donnent lieu à des arbitrages interministériels sans remettre en cause cette hiérarchie.

Source : *Revue française de science politique* <https://doi.org/10.3917/rfsp.754.0661>

## Éleveurs laitiers irlandais, protestations et politiques climatiques

Paru en 2026 dans *EuroChoices*, un article revient sur les mobilisations des éleveurs laitiers irlandais en 2023-2024, dans un contexte de forte dégradation des revenus et de renforcement des politiques climatiques, l'agriculture irlandaise étant appelée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 25 % d'ici 2030 (voir des travaux comparables sur [la France](#), [l'Allemagne](#) et [plusieurs pays européens](#)). À partir d'une enquête en ligne auprès de 200 exploitants, il montre que le mécontentement des agriculteurs tient surtout à leur situation économique, à la charge administrative et au sentiment d'être mal considérés dans le débat public. Une très large majorité estime d'ailleurs que l'agriculture sert de « bouc émissaire » dans les discours sur le changement climatique. Dans le même temps, plus de 90 % déclarent avoir déjà adopté au moins une pratique de réduction des émissions de GES sur leur exploitation. L'article suggère donc que le désaccord porte moins sur la nécessité de la transition écologique que sur des politiques jugées trop descendantes et mal ajustées aux réalités du terrain.

Source : *Eurochoices* <https://doi.org/10.1111/1746-692x.70032>

## Environnement, agriculture et conflits autour de la transition écologique

Paru en avril 2026 dans *Hérodote*, un article de P. Subra (géographe, université Paris 8), analyse la montée des conflits autour des politiques environnementales en France. Il interprète l'assouplissement de certaines réglementations, en 2025, comme le résultat d'une contre-offensive politique (de la droite parlementaire) et syndicale (FNSEA), après une séquence plus favorable aux politiques de transition écologique. Ce retour de balancier renvoie aussi à la faible acceptabilité sociale de mesures perçues comme coûteuses et inéquitables, ou mises en œuvre à un rythme jugé trop rapide, comme l'objectif Zéro artificialisation nette (ZAN). En retour, les modes d'action des militants écologistes se transforment. Des organisations comme les Soulèvements de la Terre doutent de l'efficacité de la protestation *via* les canaux institutionnels (concertation, expertise et recours contentieux). Une partie des mobilisations se tourne alors vers la désobéissance civile, des discours anticapitalistes radicaux, anti-État, et plus marginalement vers le sabotage. Pour autant, le modèle des zones à défendre (ZAD), associé à Notre-Dame-des-Landes, paraît aujourd'hui difficile à reproduire, en raison du durcissement du maintien de l'ordre et de l'occupation préventive des sites, comme à Sainte-Soline en 2023.

Sources : *Hérodote* <https://doi.org/10.3917/her.200.0268>

## Petite propriété et concentration foncière en Roumanie

Paru en mai 2026 dans le *Journal of Peasant Studies*, un article éclaire les mécanismes de concentration foncière dans la vallée du Hârtibaciu, en Transylvanie. Dans cette zone en partie classée Natura 2000, une entreprise détenue par un fonds suisse a constitué un domaine de 10 000 hectares, sur lequel elle élève 9 000 bovins Angus. L'achat progressif, depuis 2008, de parcelles dispersées à de petits fermiers s'inscrit dans une logique spéculative de « portefeuille foncier », consistant à regrouper les terres pour en accroître la valeur de revente future. Les auteurs parlent d'un « accaparement par petites touches ». Pour asseoir son emprise, l'entreprise recourt à divers procédés à la limite de la légalité : acquisitions réparties entre plusieurs sociétés, occupations sans autorisation, chemins barrés par des clôtures électriques, échanges de terres défavorables, etc. Les pressions à la vente visent prioritairement les fermiers les plus vulnérables, notamment les femmes seules, les personnes âgées et les communautés roms, dans des campagnes déjà handicapées par l'émigration, le recul des services publics et la désorganisation de la collecte du lait.

Source : *Journal of Peasant Studies* <https://doi.org/10.1080/03066150.2026.2651555>